

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>21420323400080</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>Commune VILLE DE VEAUCHE</b>
--	--

**POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

**M. 49 (1)**

**Compte administratif**

**BUDGET : Budget EAU (2)**

**ANNEE 2022**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	4
<b>II - Présentation générale du compte administratif</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du compte administratif</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	42
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	43
A6 - Etat des charges transférées	44
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	46
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	48
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A10 - Etat des travaux en régie	51
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	66

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

67

**D - Arrêté et signatures**

D - Arrêté et signatures

68

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>			<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>			<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	<b>Section d'exploitation</b>	A 1 589 149,40	G 1 240 744,72	G-A -348 404,68
	<b>Section d'investissement</b>	B 132 624,33	H 161 113,38	H-B 28 489,05

		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	<b>Report en section d'exploitation (002)</b>	C 0,00 (si déficit)	I 646 778,35 (si excédent)
	<b>Report en section d'investissement (001)</b>	D 0,00 (si déficit)	J 316 376,15 (si excédent)

		=	=
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	P= A+B+C+D 1 721 773,73	Q= G+H+I+J 2 365 012,60	=Q-P 643 238,87

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	<b>Section d'exploitation</b>	E 0,00	K 0,00
	<b>Section d'investissement</b>	F 472 911,94	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 472 911,94	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>Section d'exploitation</b> = A+C+E 1 589 149,40	= G+I+K 1 887 523,07	298 373,67
	<b>Section d'investissement</b> = B+D+F 605 536,27	= H+J+L 477 489,53	-128 046,74
	<b>TOTAL CUMULE</b> = A+B+C+D+E+F 2 194 685,67	= G+H+I+J+K+L 2 365 012,60	170 326,93

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	E 0,00	K 0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F 472 911,94	L 0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2008100	Opération d'équipement n° 2008100	95 065,31	
2010101	Opération d'équipement n° 2010101	63 436,81	
2015100	Opération d'équipement n° 2015100	35 000,00	
2019102	Opération d'équipement n° 2019102	265 193,45	
2021100	Opération d'équipement n° 2021100	14 216,37	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	627 394,43	314 993,02	299 196,45	0,00	13 204,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	133 500,00	116 731,89	0,00	0,00	16 768,11
014	Atténuations de produits	130 100,00	129 936,00	0,00	0,00	164,00
65	Autres charges de gestion courante	9 400,00	5 277,37	0,00	0,00	4 122,63
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>900 394,43</b>	<b>566 938,28</b>	<b>299 196,45</b>	<b>0,00</b>	<b>34 259,70</b>
66	Charges financières	6 000,00	1 460,97	924,07	0,00	3 614,96
67	Charges exceptionnelles	650 530,12	600 216,25	0,00	0,00	50 313,87
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	9 300,00	9 300,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 566 224,55</b>	<b>1 177 915,50</b>	<b>300 120,52</b>	<b>0,00</b>	<b>88 188,53</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	140 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	121 113,38	111 113,38			10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>261 113,38</b>	<b>111 113,38</b>			<b>150 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 827 337,93</b>	<b>1 289 028,88</b>	<b>300 120,52</b>	<b>0,00</b>	<b>238 188,53</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>R 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	319,43	319,43	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 167 575,00	1 227 750,43	0,00	0,00	-60 175,43
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,07	0,00	0,00	-0,07
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 167 894,43</b>	<b>1 228 069,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 175,50</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 100,00	2 109,64	0,00	0,00	-9,64
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 169 994,43</b>	<b>1 230 179,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 185,14</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 565,15	10 565,15			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>10 565,15</b>	<b>10 565,15</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 180 559,58</b>	<b>1 240 744,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 185,14</b>
<b>Pour information</b>		<b>646 778,35</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>				<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>				<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>596 924,38</b>	<b>105 970,77</b>	<b>472 911,94</b>	<b>18 041,67</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>596 924,38</b>	<b>105 970,77</b>	<b>472 911,94</b>	<b>18 041,67</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	16 088,41	0,00	3 911,59
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>20 000,00</b>	<b>16 088,41</b>	<b>0,00</b>	<b>3 911,59</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>616 924,38</b>	<b>122 059,18</b>	<b>472 911,94</b>	<b>21 953,26</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 565,15	10 565,15		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>10 565,15</b>	<b>10 565,15</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>627 489,53</b>	<b>132 624,33</b>	<b>472 911,94</b>	<b>21 953,26</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	140 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	121 113,38	111 113,38		10 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>261 113,38</b>	<b>111 113,38</b>		<b>150 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>311 113,38</b>	<b>161 113,38</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>316 376,15</b>		

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

## 1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	614 189,47		614 189,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 731,89		116 731,89
014	Atténuations de produits	129 936,00		129 936,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 277,37		5 277,37
66	Charges financières	2 385,04	0,00	2 385,04
67	Charges exceptionnelles	600 216,25	0,00	600 216,25
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	9 300,00	111 113,38	120 413,38
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>1 478 036,02</b>	<b>111 113,38</b>	<b>1 589 149,40</b>
+				
<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>1 589 149,40</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 565,15	10 565,15
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 088,41	0,00	16 088,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	105 970,77		105 970,77
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>122 059,18</b>	<b>10 565,15</b>	<b>132 624,33</b>
+				
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>				<b>132 624,33</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	319,43		319,43
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 227 750,43		1 227 750,43
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,07		0,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 109,64	10 565,15	12 674,79
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 230 179,57</b>	<b>10 565,15</b>	<b>1 240 744,72</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>646 778,35</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 887 523,07</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		111 113,38	111 113,38
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>111 113,38</b>	<b>111 113,38</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>316 376,15</b>
---	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>50 000,00</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>477 489,53</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						III A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>627 394,43</b>	<b>314 993,02</b>	<b>299 196,45</b>	<b>0,00</b>	<b>13 204,96</b>
605	Achats d'eau	537 200,00	262 256,48	293 204,34	0,00	-18 260,82
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	6 000,00	3 546,50	0,00	0,00	2 453,50
6062	Produits de traitement	3 000,00	2 809,58	0,00	0,00	190,42
6063	Fournitures entretien et petit équip	2 500,00	564,80	0,00	0,00	1 935,20
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6066	Carburants	1 500,00	1 268,46	0,00	0,00	231,54
6068	Autres matières et fournitures	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6071	Compteurs	1 325,00	1 143,20	0,00	0,00	181,80
61523	Entretien, réparations réseaux	44 000,00	25 110,99	4 735,24	0,00	14 153,77
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 669,43	5 543,00	0,00	0,00	126,43
61551	Entretien matériel roulant	5 500,00	2 454,08	10,83	0,00	3 035,09
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6156	Maintenance	5 000,00	3 186,73	0,00	0,00	1 813,27
6161	Multirisques	500,00	46,87	0,00	0,00	453,13
6168	Autres	1 000,00	608,35	0,00	0,00	391,65
617	Etudes et recherches	2 000,00	998,25	51,59	0,00	950,16
618	Divers	1 500,00	700,00	495,00	0,00	305,00
6231	Annonces et insertions	500,00	152,88	0,00	0,00	347,12
6236	Catalogues et imprimés	500,00	384,00	0,00	0,00	116,00
6256	Missions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	3 646,36	699,45	0,00	1 654,19
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	572,49	0,00	0,00	927,51
6287	Remboursements de frais	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>133 500,00</b>	<b>116 731,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 768,11</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	133 000,00	116 731,89	0,00	0,00	16 268,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>130 100,00</b>	<b>129 936,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164,00</b>
701249	Reverstement redevance agence de l'eau	79 200,00	79 136,00	0,00	0,00	64,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	50 900,00	50 800,00	0,00	0,00	100,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>9 400,00</b>	<b>5 277,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 122,63</b>
6518	Autres	1 400,00	1 382,60	0,00	0,00	17,40
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	3 894,77	0,00	0,00	105,23
6542	Créances éteintes	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65)		<b>900 394,43</b>	<b>566 938,28</b>	<b>299 196,45</b>	<b>0,00</b>	<b>34 259,70</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>6 000,00</b>	<b>1 460,97</b>	<b>924,07</b>	<b>0,00</b>	<b>3 614,96</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00	2 768,61	0,00	0,00	3 231,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-1 307,64	924,07	0,00	383,57
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>650 530,12</b>	<b>600 216,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 313,87</b>
672	Reverst excédent collectivité rattach	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 530,12	216,25	0,00	0,00	50 313,87
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>9 300,00</b>	<b>9 300,00</b>			<b>0,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	9 300,00	9 300,00			0,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a+b+c+d+e+f		<b>1 566 224,55</b>	<b>1 177 915,50</b>	<b>300 120,52</b>	<b>0,00</b>	<b>88 188,53</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>140 000,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>121 113,38</b>	<b>111 113,38</b>			<b>10 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	121 113,38	111 113,38			10 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>261 113,38</b>	<b>111 113,38</b>			<b>150 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>261 113,38</b>	<b>111 113,38</b>			<b>150 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> ( <i>= Total des opérations réelles et d'ordre</i> )		<b>1 827 337,93</b>	<b>1 289 028,88</b>	<b>300 120,52</b>	<b>0,00</b>	<b>238 188,53</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	<b>Pour information</b> <b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-383,57

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.  
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.  
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.  
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.  
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre,  $DE\ 042 = RI\ 040$ .  
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b> <b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>						<b>III</b>
						<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	<b>Atténuations de charges (2)</b>	<b>319,43</b>	<b>319,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
64198	Autres remboursements	319,43	319,43	0,00	0,00	0,00
70	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>1 167 575,00</b>	<b>1 227 750,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 175,43</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 040 000,00	1 091 106,68	0,00	0,00	-51 106,68
701241	Redevance pollution d'origine domestique	75 000,00	78 083,85	0,00	0,00	-3 083,85
706121	Redevance modernisation des réseaux	48 000,00	53 334,40	0,00	0,00	-5 334,40
7064	Locations de compteurs	4 575,00	5 225,50	0,00	0,00	-650,50
73	<b>Produits issus de la fiscalité (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
74	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,07</b>
7588	Autres	0,00	0,07	0,00	0,00	-0,07
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 167 894,43</b>	<b>1 228 069,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 175,50</b>
76	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 100,00</b>	<b>2 109,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-9,64</b>
778	Autres produits exceptionnels	2 100,00	2 109,64	0,00	0,00	-9,64
78	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 169 994,43</b>	<b>1 230 179,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 185,14</b>
042	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6)</b>	<b>10 565,15</b>	<b>10 565,15</b>			<b>0,00</b>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpté résul</i>	10 565,15	10 565,15			0,00
043	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>10 565,15</b>	<b>10 565,15</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 180 559,58</b>	<b>1 240 744,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 185,14</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>646 778,35</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2008100	Opération d'équipement n° 2008100 (3)	95 065,31	0,00	95 065,31	0,00
2010101	Opération d'équipement n° 2010101 (3)	131 859,07	65 380,59	63 436,81	3 041,67
2015100	Opération d'équipement n° 2015100 (3)	50 000,00	0,00	35 000,00	15 000,00
2019102	Opération d'équipement n° 2019102 (3)	270 000,00	4 806,55	265 193,45	0,00
2021100	Opération d'équipement n° 2021100 (3)	50 000,00	35 783,63	14 216,37	0,00
Total des dépenses d'équipement		596 924,38	105 970,77	472 911,94	18 041,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	16 088,41	0,00	3 911,59
1641	Emprunts en euros	20 000,00	16 088,41	0,00	3 911,59
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		20 000,00	16 088,41	0,00	3 911,59
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		616 924,38	122 059,18	472 911,94	21 953,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 565,15	10 565,15		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	10 565,15	10 565,15		0,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	82,25	82,25		0,00
13912	Sub. équipt cpté résult. Régions	6 205,80	6 205,80		0,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	1 721,14	1 721,14		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 555,96	2 555,96		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 565,15	10 565,15		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		627 489,53	132 624,33	472 911,94	21 953,26
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
- (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					III B2
--	--	--	--	--	-----------

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	140 000,00			
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</b>	121 113,38	111 113,38		10 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 357,74	4 357,74		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	108 129,16	98 129,16		10 000,00
28154	Matériel industriel	236,91	236,91		0,00
28155	Outilage industriel	693,00	693,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 112,40	3 112,40		0,00
28157	Aménagement matériel industriel	119,00	119,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	737,00	737,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 547,67	2 547,67		0,00
28188	Autres	1 180,50	1 180,50		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		261 113,38	111 113,38		150 000,00
041	<b>Opérations patrimoniales (6)</b>	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		261 113,38	111 113,38		150 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		311 113,38	161 113,38	0,00	150 000,00
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		316 376,15			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>						<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>						<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2008100 (1)**  
**LIBELLE : AEP RENFORCEMENT RESEAUX**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>DEPENSES</b>	95 065,31	A 0,00	95 065,31	0,00	B 769 657,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	95 065,31	0,00	95 065,31	0,00	769 657,83
2315	Installat°, matériel et outillage techni	95 065,31	0,00	95 065,31	0,00	769 657,83

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>RECETTES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A 0,00	D-B -769 657,83

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2010101 (1)**  
**LIBELLE : EQUIPEMENTS ET TRAVAUX GENERAUX**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>DEPENSES</b>	<b>131 859,07</b>	<b>A 65 380,59</b>	<b>63 436,81</b>	<b>3 041,67</b>	<b>B 265 998,47</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	104 909,97	65 380,59	36 487,71	3 041,67	160 290,71
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	26 032,74
2154	Matériel industriel	2 052,37	0,00	2 052,37	0,00	947,63
2155	Outilage industriel	3 035,00	0,00	3 035,00	0,00	3 465,00
21561	Service de distribution d'eau	47 731,69	33 192,00	14 539,69	0,00	58 216,00
2157	Aménagements matériels industriels	3 813,70	0,00	3 813,70	0,00	1 186,30
2181	Installat° générales, agencements	951,70	0,00	951,70	0,00	11 048,30
2182	Matériel de transport	20 000,00	16 958,33	0,00	3 041,67	16 958,33
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	14 269,96	730,04	0,00	31 801,62
2188	Autres immobilisations corporelles	2 325,51	960,30	1 365,21	0,00	10 634,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 949,10	0,00	26 949,10	0,00	105 707,76
2313	Constructions	17 000,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 949,10	0,00	9 949,10	0,00	105 707,76

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-65 380,59	D-B -265 998,47

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2015100 (1)**  
**LIBELLE : AEP Abords Gare/Avenue Planchet**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>DEPENSES</b>	<b>50 000,00</b>	<b>A</b>	<b>35 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>B</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	35 000,00	15 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	35 000,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..  
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019102 (1)**  
**LIBELLE : AEP PACCARD ET ABORDS**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>DEPENSES</b>	<b>270 000,00</b>	<b>A 4 806,55</b>	<b>265 193,45</b>	<b>0,00</b>	<b>B 137 905,91</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	270 000,00	4 806,55	265 193,45	0,00	137 905,91
2315	Installat°, matériel et outillage techni	270 000,00	4 806,55	265 193,45	0,00	137 905,91

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-4 806,55	D-B -137 905,91

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..  
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021100 (1)**  
**LIBELLE : AEP RUE DU GABION**

**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>DEPENSES</b>	<b>50 000,00</b>	<b>A 35 783,63</b>	<b>14 216,37</b>	<b>0,00</b>	<b>B 35 783,63</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	35 783,63	14 216,37	0,00	35 783,63
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	35 783,63	14 216,37	0,00	35 783,63

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-35 783,63	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..  
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>						<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>						<b>A1.1</b>

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													IV	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N		
								Niveau de taux (5)	Taux actuarial						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					220 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					220 000,00										
00000450973	Société CREDIT AGRICOLE	16/11/2010		30/01/2011	70 000,00	F		2,980	3,764		A	X Echéance constante		A-1	
1908295001	SA CAISSE D'EPARGNE L.D.A.	20/10/2008		01/04/2009	50 000,00	F		4,900	4,184		A	X Echéance constante		A-1	
201068004	Société CREDIT MUTUEL ANDREZIEUX	21/10/2013		31/01/2014	100 000,00	F		3,400	3,400		T	X Echéance constante		A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										

VILLE DE VEAUCHE - Budget EAU - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
Total général					220 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										IV A1.2
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice		
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)									
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		63 583,21					16 088,41	2 768,61	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		63 583,21					16 088,41	2 768,61	0,00
00000450973		0,00	A-1	16 168,79	2,08	F	3,764	5 080,75	633,24	0,00	443,02
1908295001		0,00	A-1	1 249,14	0,08	F	4,184	4 184,65	420,14	0,00	215,09
201068004		0,00	A-1	46 165,28	5,83	F	3,400	6 823,01	1 715,23	0,00	265,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		63 583,21					16 088,41	2 768,61	0,00
											924,07

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

**VILLE DE VEAUCHE - Budget EAU - CA - 2022**

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	63 583,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Péodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
<b>Total</b>						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												A1.6

## A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES															IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N															A1.7

## A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Con- trat initial	Con- trat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié						
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.										
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	17-12-2002

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2188 Autres immobilisations corporelles	8	17/12/2002
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	27/06/2022
L	Agencements et aménagements de terrains bâties	15	27/06/2022
L	Agencements et aménagements de terrains nus	15	27/06/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	27/06/2022
L	Autres immobilisations corporelles (appareils de laboratoire...)	10	27/06/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	2	27/06/2022
L	Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	50	27/06/2022
L	Bâtiments légers, abris	15	27/06/2022
L	Concessions et droits similaires (logiciels)	2	27/06/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	27/06/2022
L	Frais d'étude (non suivis de travaux)	5	27/06/2022
L	Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	27/06/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des construct	15	27/06/2022
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	27/06/2022
L	Matériel de transport, véhicules légers	5	27/06/2022
L	Matériel de transport, véhicules utilitaires et industriels	8	27/06/2022
L	Matériel industriel	4	27/06/2022
L	Matériel spécifique Service d'Assainissement	10	27/06/2022
L	Matériel spécifique Service de distribution de l'eau (cpts eau)	15	27/06/2022
L	Matériel spécifique Service de distribution de l'eau (pompes)	15	27/06/2022
L	Mobilier de bureau	5	27/06/2022
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, vannes, etc...)	8	27/06/2022
L	Outilage industriel	5	27/06/2022
L	Ouvrages de génie civil : *Ouvrages courants (bassins décantatio	30	27/06/2022
L	Ouvrages de génie civil : *Ouvrages lourds : bassins d'orage	20	27/06/2022
L	Ouvrages de génie civil : *Ouvrages lourds : stations d'épuratio	60	27/06/2022
L	Ouvrages de génie civil pour captage et transport eau potable	40	27/06/2022
L	Réseaux d'assainissement	60	27/06/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations</b>	<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

### **A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>30 565,15</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>16 088,41</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 000,00	16 088,41
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>10 565,15</b>	<b>10 565,15</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	10 565,15	10 565,15
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>26 653,56</b>	<b>472 911,94</b>	<b>0,00</b>	<b>499 565,50</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>			<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>261 113,38</b>	<b>III 111 113,38</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>	<b>261 113,38</b>	<b>111 113,38</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	4 357,74	4 357,74
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	108 129,16	98 129,16
28154	<i>Matériel industriel</i>	236,91	236,91
28155	<i>Outilage industriel</i>	693,00	693,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	3 112,40	3 112,40
28157	<i>Aménagement matériel industriel</i>	119,00	119,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	737,00	737,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 547,67	2 547,67
28188	<i>Autres</i>	1 180,50	1 180,50
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	140 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>111 113,38</b>	<b>0,00</b>	<b>316 376,15</b>	<b>50 000,00</b>	<b>477 489,53</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 499 565,50</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 477 489,53</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) -22 075,97</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT</b> <b>COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT</b> <b>COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A5.3.1</b>

**A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b><i>Total des dépenses d'ordre</i></b>		<b><i>0,00</i></b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.3.2</b>

**A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>							<b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

**A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A8.1</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

<b>Modalités et date d'acquisition</b>	<b>Désignation du bien</b>	<b>Valeur d'acquisition (coût historique)</b>	<b>Cumul des amortissements</b>	<b>Durée de l'amortissement</b>
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2022	AEP RUE DU GABION	3 100,00	0,00	0
27/01/2022	200 compteurs d'eau avec clapets A/R, DN 15, équipement radio relève + 400 bagu	6 644,00	0,00	10
18/02/2022	200 compteurs d'eau avec clapets A/R, DN 15, équipement radio relève + 400 bagu	6 256,00	0,00	10
02/03/2022	100 compteurs d'eau avec clapets A/R, DN 15, équipement radio relève	6 346,00	0,00	10
21/04/2022	Acquisition RENAULT TRAFIC	16 958,33	0,00	8
02/05/2022	Fourniture de 100 compteurs d'eau avec clapets A/R, DN 15, équipement radio rel	6 568,00	0,00	15
09/05/2022	AEP RUE DU GABION	1 721,25	0,00	0
21/05/2022	Fourniture de 100 compteurs d'eau avec clapets A/R, DN 15, équipement radio rel	6 568,00	0,00	15
05/07/2022	detecteur de metaux	960,30	0,00	10
21/07/2022	AEP RUE DU GABION	20 217,60	0,00	0
03/08/2022	AEP RUE DU GABION	518,81	0,00	0
10/08/2022	RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE L'AVENUE PACCARD	72,00	0,00	0
31/08/2022	AEP RUE DU GABION	7 243,00	0,00	0
07/09/2022	AEP RUE DU GABION	342,00	0,00	0
12/10/2022	RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE L'AVENUE PACCARD	2 922,15	0,00	0
21/10/2022	AEP RUE DU GABION	2 125,00	0,00	0
08/11/2022	RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE L'AVENUE PACCARD	977,50	0,00	0
10/11/2022	AEP RUE DU GABION	515,97	0,00	0
29/11/2022	Modifications des télégestions	14 269,96	0,00	5
05/12/2022	RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE L'AVENUE PACCARD	834,90	0,00	0
16/12/2022	Fourniture de 200 compteurs d'eau avec clapets A/R, DN 15, équipement radio rel	13 326,00	0,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>118 486,77</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
22/12/2022	Imprimante pour Sce eau CTM	101,15	1	101,15	0,00	0,00	0,00
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>101,15</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A8.3</b>
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	

**A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A9.1</b>

**A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>							
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>							<b>A9.2</b>

**A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
21/12/2022	Remise en état siphon du puits	4 030,86	10	4 030,86	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Ensemble informatique	5 762,57	10	5 762,57	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Terminal portable	2 108,37	10	2 108,37	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Modification logiciels sur portables	437,53	1	437,53	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Modification logiciel Service Eau	600,00	1	600,00	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Modification logiciel gestion des abonnés	800,00	5	800,00	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Acquisition portable relevé compteurs eau	1 028,71	5	1 028,71	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Changement poste informatique	1 110,97	5	1 110,97	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Installation poste informatique	250,00	1	250,00	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Portage de la base de données MAC vers 4D PC	2 200,00	5	2 200,00	0,00	0,00	0,00
22/12/2022	Modification logiciel gestion des abonnés	400,00	1	400,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18 729,01</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A10</b>

**SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>I</b>
			<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A10</b>

**RATIO**

	Montant
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation</b>	<b>0,00 %</b>

IV – ANNEXES													IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE													B1.1

## B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 1 230 179,57</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	B1.3

### **B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>IV</b> <b>B1.5</b>
--	--------------------------

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES							B1.6

## B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>							<b>B1.7</b>

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>		<b>B2.1</b>

## **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

## B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES				IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				C1.1		

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		3,00	0,00	3,00	1,90	0,00	1,90
Adjoint Technique	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,10	0,00	0,10
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		4,00	0,00	4,00	2,90	0,00	2,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N					C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a<sup>e</sup> : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1<sup>e</sup> : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.3-3-2<sup>e</sup> : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.3-3-3<sup>e</sup> : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.3-3-4<sup>e</sup> : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.3-3-5<sup>e</sup> : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT</b> <b>EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

<b>La nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>		<b>C3</b>

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>IV – ANNEXES</b>				<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b> <i>(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</i>				<b>C4</b>

**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	1 827 337,93	1 589 149,40	0,00	1 589 149,40
RECETTES	1 827 337,93	1 887 523,07	0,00	1 887 523,07
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	627 489,53	132 624,33	472 911,94	605 536,27
RECETTES	627 489,53	477 489,53	0,00	477 489,53

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	1 827 337,93	1 589 149,40	0,00	1 589 149,40
RECETTES	1 827 337,93	1 887 523,07	0,00	1 887 523,07
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	627 489,53	132 624,33	472 911,94	605 536,27
RECETTES	627 489,53	477 489,53	0,00	477 489,53
<b>TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES</b>	2 454 827,46	1 721 773,73	472 911,94	2 194 685,67
<b>TOTAL AGREGÉ DES RECETTES</b>	2 454 827,46	2 365 012,60	0,00	2 365 012,60

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>D</b>
Nombre de membres en exercice : 29		
Nombre de membres présents : 0		
Nombre de suffrages exprimés : 0		
VOTES :		
Pour : 0		
Contre : 0		
Abstentions : 0		
Date de convocation : 14/03/2023		
Présenté par (1) Le MAIRE, A Veauche le 28/03/2023 (1) Le MAIRE,		
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Veauche, le 28/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),		
ARQUILLIERE Laurence		
BADET Alexandre		
BERCET Gilles		
BONNAND Michel		
BRUYERE Jean-Pierre		
BUCHON Arnaud		
CELLIER Pascal		
CHANCRIN Brigitte		
CHOMAT Jean-Christophe		
DECHANDON Dominique		
DEGOUTTE Martine		
DI NALLO Sylvie		
DUBOIS Gérard		
FAYOLLE Elise		
INGRAO William		
KNAP Valentine		
LA MARCA/D'ANGELO Christine		
LALLEMAND Christophe		
LOUAT Roger		
MAGDINIER Mathilde		
MALMENAIDE Hubert		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

MANEVY Jacques	
MOULIN Audrey	
PAUZON Joëlle	
RIOUX Catherine	
ROCHE Jocelyne	
ROUSSET Magali	
TISSOT Valérie	
VALLA Bertrand	

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2023, et de la publication le A VEAUCHE, le 28/03/2023

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.